

Réf: Dossier N° 157180

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INFINI PHARMA »

Siège social Abidjan, Marcory, Remblais , Lot 13, Ilot 1651

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 novembre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 08 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFINI PHARMA »

Objet : REPRESENTATION ET PROMOTION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

- VENTE DE MATERIEL, EQUIPEMENT, OUTILLAGE MEDICAL ET CONSOMMABLES
- FORMATION ET ENREGISTREMENT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, Remblais , Lot 13, Ilot 1651

Dirigeant(s) : M KOULE SIMON N'DRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10542 du 16/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°62992/GTCA/RC/2022 du 16/11/2022

